



Aide Crédit Ballon

Par Geoffray12

Bonjour à tous,

Je suis embourbé depuis 2 ans dans une galère sans nom avec une voiture quasi neuve que j'ai achetée dans un garage vers Lyon qui existait depuis plusieurs années et avec qui j'avais déjà fait une transaction qui c'était bien déroulée.

C'était un dépôt vente pour ce garage qui m'avait pourtant affirmé que ses véhicules lui appartenait donc c'est un garage parisien qui devait s'occuper de la carte grise que je n'ai toujours pas et pour laquelle j'ai versé le Malus. Ces 2 garages sont fermés aujourd'hui et je n'ai toujours pas de carte grise.

Le financement de ma voiture est en crédit ballon avec engagement de reprise au bout de 4 ans. Il me reste donc 2 ans à payer et j'ai quand même contacté le bailleur pour essayer de trouver une solution avant bien que je m'imaginai de la réponse. Il me dit que je vais devoir payer la dernière mensualité et acheter le véhicule car ce n'est pas eux qui le reprennent mais le garage qui n'existe plus.

Comment ça marche dans ce cas où le garage a liquidé sa société et qu'un engagement de reprise a été signé. Je ne pense pas comme je sois obligé de racheter ce véhicule un fin de contrat. Qu'en pensez vous?
Si j'arrête de payer mon crédit, il récupère le véhicule?

Merci

Cordialement